



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Nombre de Membres dont le  
Conseil  
Municipal doit être composé : 43  
Nombre de Conseillers en  
exercice : 43  
Nombre de Conseillers présents  
à la séance : 42

---

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal  
Séance du 10 avril 2019

---

## OBJET :

DE-19-04-1-19) PROGRAMME DETAILLE D'ACTIONS ET DE REPARTITION  
DE L'EXCEDENT DE LIQUIDATION POUR L'ANNEE 2019

**L'an deux mille dix-neuf, le mercredi dix avril à dix-neuf heures,**

**Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Monsieur le Maire le jeudi 28 mars 2019 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.**

**Présents** : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, Mme ROUGER, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, Mme KISILAK, M. MOTTE, Mme DUPRÉ, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme TOP, Mme VALVERDE, M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE, M. LAFON, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, M. PITAVY, Mme MAFFRE-BOUCLET, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, Mme LE CALVEZ, Mme COMBE, Mme POMMIER.

**Absent excusé** : M. CHARDON (pouvoir à Mme LE BIDEAU).

**Absent(e)s** : .

**Secrétaire de séance** : M. MALÉ

*Le Conseil...*

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190410-lmc1H6167H1-DE Date de réception en Préfecture : 12/04/2019 Date de Publication : 12/04/2019
---

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal de Vincennes en date du 11 avril 2018, approuvant la convention d'affectation de l'excédent de liquidation de l'Office Public de l'Habitat de Vincennes ;

Vu la délibération du Conseil municipal de Vincennes en date du 11 avril 2018 approuvant le programme détaillé d'actions et de répartition de l'excédent de liquidation de l'Office Public de l'Habitat de Vincennes pour les années 2018 et 2019 ;

Vu le tableau de programmation des aides issues de l'excédent de liquidation pour l'année 2018 ;

Considérant que la convention prévoit la communication au Préfet du Val-de-Marne du programme détaillé d'actions et de répartition de l'excédent de liquidation pour l'année 2019 respectant les modalités d'utilisation fixées par la convention ;

Après avis de la commission Travaux, Cadre de Vie, Habitat, Démocratie participative et Vie des quartiers du 03 avril 2019,

Après avis de la commission Finances municipales et performance de l'action publique du 01 avril 2019,

## DÉLIBÈRE

*à l'unanimité,*

ARTICLE I : Approuve le programme détaillé d'actions et de répartition de l'excédent de liquidation de l'Office Public de l'Habitat de Vincennes pour l'année 2019.

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à le communiquer au Préfet du Val-de-Marne et à signer tous les documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Maire

***Signé***